

Introduction

Hesam Seyyed Esfahani and Christian Whalen

Volume 52, Number 2, 2021

Enjeux d'inclusion et droits des enfants à l'éducation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1108448ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1108448ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (print)

1712-2139 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Seyyed Esfahani, H. & Whalen, C. (2021). Introduction. *Revue de l'Université de Moncton*, 52(2), 1–4. <https://doi.org/10.7202/1108448ar>

INTRODUCTION

À l'occasion de la 8^e édition du cours d'été international relatif aux droits de l'enfant qui s'est tenue en 2019 à l'Université de Moncton en partenariat avec le Bureau du défenseur des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick, les chercheuses et chercheurs des milieux académiques d'une part et d'autre part, les praticiennes et praticiens qui travaillent auprès des enfants, se sont réunis pour discuter de certains enjeux cruciaux concernant l'éducation des enfants et des adolescentes et adolescents, autour de quatre thèmes principaux : le droit à l'éducation des enfants autochtones : les langues d'enseignement, l'éducation inclusive, l'éducation à la citoyenneté et l'éducation en danger. Une importante contribution du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a permis l'organisation de ce cours et des deux éditions suivantes, avec une attention particulière en 2019 sur le droit à l'éducation en lien avec la petite enfance. Bien que les articles 28 et 29 de la *Convention internationale des droits de l'enfant* (CIDE) portent plus spécifiquement sur droit de l'enfant à l'éducation ainsi que les objectifs visés par ce droit, les discussions et présentations, dans le cadre de cette manifestation scientifique, se sont articulées autour de plusieurs articles de la CIDE.

Outre la CIDE qui met l'accent sur le droit à l'éducation comme un droit obligatoire (art.28) et qui cherche à « favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant » et son développement (art.29), le fait d'assurer une « éducation équitable, inclusive et de qualité » est considéré comme un objectif principal parmi les dix-sept objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour 2030. Selon l'ONU, l'éducation est la clé qui permet d'atteindre de nombreux autres objectifs favorisant une vie saine et une réduction des inégalités et de la pauvreté. Dans le même sens, selon la première observation générale du Comité des droits de l'enfant formulée en 2001, l'éducation des enfants

devrait surtout viser le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, le développement de l'enfant et son identité. Selon ce texte, ce droit devrait être équitable et accessible à tous les enfants, sans égards à leur statut socioéconomique, leur genre ou leur âge

Ce numéro de la *Revue de l'Université de Moncton* rassemble trois textes sélectionnés à la suite d'une évaluation par les pairs. Ils reflètent différents aspects du droit à l'éducation de l'enfant dans une perspective interdisciplinaire, dans un contexte canadien aussi bien qu'international. Le premier texte, intitulé « Les droits des enfants handicapés sont-ils respectés dans leur vie de tous les jours? », rédigé par **Abneet Atwal, Kathryn Underwood, Marisol Moreno Angarita, Donald Wertlieb, Evelyn Folake Kissi et Stephen Emmanuel**, présente la conclusion de leur projet sur le Système inclusif de services à la petite enfance (SISPE). En focalisant leur réflexion sur certains ODD (spécialement le troisième, le quatrième et le dixième ODD), l'équipe analyse, essentiellement dans des contextes canadiens localisés, si les droits des enfants en situation de handicap aux services d'éducation de la petite enfance, de garde et d'intervention sont respectés.

Dans le second texte, **Patricia Myriam Isimat-Mirin** se penche sur un sujet précis dans un contexte africain, plus précisément celui de l'Afrique de l'Ouest. Intitulé « Les grossesses en milieu scolaire en Afrique de l'Ouest et du Centre : les jeunes filles entre tradition et modernité », le texte évoque les causes et la situation des grossesses en milieu scolaire en Afrique de l'Ouest en mentionnant les difficultés vécues par les élèves. L'auteure présente par la suite des solutions issues du terrain en partageant des propositions provenant des élèves, des parents, des enseignants, de la société civile, mais aussi du gouvernement.

Finalement, le troisième texte, qui porte sur « [l]e droit de l'enfant et l'instruction à la citoyenneté à l'aune de l'article 29 de la Convention internationale des droits de l'enfant : une étude interdisciplinaire », étudie le droit de l'enfant à l'instruction à la citoyenneté, dont l'éducation aux droits de l'Homme, qui permet à l'enfant de participer activement à la vie démocratique en exerçant pleinement ses droits, mais aussi ses obligations à l'égard d'autrui. L'auteur, **Hesam Seyyed Esfahani**, analyse l'application de l'article 29 de la CIDE en examinant les droits de l'Homme comme moyen d'instruction à la citoyenneté. Ainsi, l'article propose, au moyen d'une comparaison entre le droit français et le droit canadien, une synthèse

sur le rôle de l'école et cette éducation dans les dispositions juridiques à l'aune des normes internationales des droits de l'enfant.

Même si les trois textes ne reflètent pas tous les thèmes arborés lors de 8^e édition du Cours d'été international relatif aux droits de l'enfant, ils démontrent bien, dans des contextes différents, la mise en application de la CIDE (surtout son article 29), et aussi d'autres normes internes et internationales en ce qui concerne le droit à une éducation aux valeurs d'une société démocratique et humaine.

Nous tenons à remercier les auteurs et autrices pour la qualité des textes soumis, les évaluateurs et évaluatrices pour leurs disponibilités et le temps consacré à examiner les textes, le comité d'organisation du Cours d'été international relatif aux droits de l'enfant, surtout la Formation continue de l'Université de Moncton, le Bureau du défenseur des enfants et des jeunes et le Groupe de recherche interdisciplinaire en droits de l'enfant. Nous remercions également le MEDPE pour sa contribution à la tenue du rassemblement scientifique qui a donné lieu à cette publication. Enfin nous voulons souligner la collaboration de la *Revue de l'Université de Moncton*, surtout madame Marilou Potvin-Lajoie, pour son aide dans la réalisation de ce projet de publication. Nous espérons que ce numéro enrichira la réflexion sur la mise en œuvre des droits fondamentaux de l'enfant.

Hesam Seyyed Esfahani¹ et
Christian Whalen²

¹ Professeur à l'Université de Moncton, Hesam Seyyed Esfahani a dirigé ce numéro.

² Christian Whalen est directeur du Cours d'été international relatif aux droits de l'enfant offert à l'Université de Moncton.

**COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES
À LA REVUE**

Nous tenons à remercier les personnes qui ont collaboré
au volume 52, n° 2, 2021 :

Thierno Souleymane Barry	Enseignant et chercheur, Faculté des sciences juridiques et politiques, Université GLC de Sonfonia-Conakry et avocat au Barreau de Guinée
Diane Bé	Doctorante, Université d'Ottawa
Valentine Fau	Docteure en droit et chargée de projets – volet recherche, Institut québécois de réforme du droit et de la justice
Laurene Graziani	Docteure en droit et consultante indépendante, New York
Özlem Lakatos	Doctorante, Université de Genève
Philippe E. Veerman	Expert des droits de l'enfant, Pays-Bas